

RESSORTISSANTS EN PROVENANCE DE L'UE EEE ET SUISSE

LISTE DES JUSTIFICATIFS A FOURNIR

Réf. : SRI- PENSIONNE RETRAITE HORS UE-SEJOUR PERMANENT-LISTE 8D

Vous percevez actuellement une pension (retraite, invalidité, rentier accident du travail ou maladie professionnelle,...) versé par un état membre de l'Union européenne. Pour bénéficier de la prise en charge de vos frais de santé au titre des droits communautaires, merci de nous retourner cette liste accompagnée des documents suivants :

- le formulaire S1 délivré par l'Etat membre pour vous et tous les membres de votre famille vous accompagnant
- une photocopie de votre pièce d'identité pour vous et tous les membres de votre famille vous accompagnant
- une copie intégrale de votre acte de naissance ou un extrait de votre acte de naissance avec filiation pour vous et tous les membres de votre famille vous accompagnant. Ce document doit être authentifié, notamment par un cachet lisible.
- un justificatif de domicile
- votre relevé d'identité bancaire (n° IBAN)

VOTRE DOSSIER ACCOMPAGNE DE CETTE LISTE PEUT ETRE :

▪ **DEPOSE DANS L'UN DES POINTS D'ACCUEIL DE L'ASSURANCE MALADIE**
(les adresses de nos points d'accueils sont consultables sur ameli.fr)

▪ **TRANSMIS PAR COURRIER A L'ADRESSE SUIVANTE :**

ASSURANCE MALADIE DE LA SEINE-SAINT-DENIS
CS 60300
93018 BOBIGNY CEDEX